

P.Wilson - P.Coll
Avenue des Ajoncs 5
1150 WOLUWE SAINT PIERRE
Bruxelles
Belgique

A Bruxelles, le 29 avril 2021,

Mme. M. P.Wilson – P.Coll
À
Préfecture de la Charente

Enquête publique concernant la création d'une carrière à ciel ouvert d'argile au lieu-dit Le Breuil par la société TERREAL.

Observations et remarques:

Nous avons récemment acheté la maison à Chez Rouillet, avec l'intention qu'elle devienne notre maison principale dans un proche avenir, parce que nous aimons bien la vie à la campagne et dans un environnement naturel.

La première chose à noter est que la documentation obligatoire pour la vente de la maison (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Installations Industrielles, etc...) ne mentionne pas de tout ce projet, ce qui nous semble étrange car la documentation respective est datée du 20/07/2020.

La carrière de Le Breuil est située à moins de 500 m de notre maison et les répercussions nous toucheront très directement: soit le bruit, les poussières, les diverses classes de pollutions, le cadre de vie dénaturé, possibles glissements de terrain et fissures dans les murs de la maison. Notre maison fut construite en pierre au 19ème siècle et est bien susceptible aux effets des vibrations.

En plus, la haute quantité des poids lourds qui passeront à cause de la carrière sur la D-27 directement devant de la maison causeront des effets négatifs au bien-être ou à la santé.

Pour tout cela, nous souhaitons souligner notre opposition à l'exploitation de la carrière d'argile à Le Breuil – Etamenat par TERREAL.

Nous vous prions de recevoir, M. Le Préfet, nos salutations les plus distinguées,

Patricia Wilson - Pedro Coll